

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

⑭ Date de dépôt : 01.12.89.

⑮ Priorité :

⑯ Date de la mise à disposition du public de la demande : 07.06.91 Bulletin 91/23.

⑰ Liste des documents cités dans le rapport de recherche : *Se reporter à la fin du présent fascicule.*

⑱ Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑴ Demandeur(s) : PAIREL Loïc — FR.

⑵ Inventeur(s) : PAIREL Loïc.

⑶ Titulaire(s) :

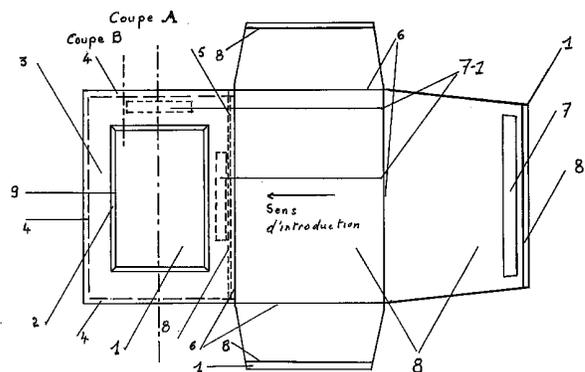
⑷ Mandataire :

⑸ Paquet-poste à deux enveloppes et à cadres d'épaisseurs et de formes variables.

⑹ Dispositif d'emballage pour paquet-poste à deux enveloppes et à cadres d'épaisseurs et de formes variables.

L'invention concerne un emballage sous forme d'un paquet-poste à deux enveloppes et à cadres d'épaisseurs et de formes variables accompagnés de ses accessoires qui permet l'expédition par voie postale de photo, de cartes postales accompagnés d'objets et de l'expédition de tous éléments, produits, objets de petite taille et de faible volume.

Il est constitué de deux enveloppes 1 et 8 recevant des adhésifs transfert 7 et 7-1 pour le collage des enveloppes et du maintien du paquet sur une surface par le destinataire ou l'utilisateur et de pré-découpage en pointillé 5 pour la séparation du paquet. Les enveloppes 1 et 8 sont réunis par collage au cadre intérieur 9 par collage 4. Le cadre intérieur 9 est réuni au cadre extérieur 3 par collage en 4. Dans la forme présentée et constitué d'un accessoire sous forme d'une plaque transparente introduite dans la fente supérieure coté enveloppes et d'une photo ou d'une carte postale dans la fente inférieure coté enveloppes le paquet est prêt à être expédié. Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné aux secteurs de l'industrie de la photographie, de l'édition des cartes postales, de la bijouterie, des cosmétiques, de la publicité, et en général du transport par voie postale de petits objets ou produits de petite taille et de faible volume.



La présente invention concerne le secteur de l'emballage et dans ses différentes utilisations ceux de la photographie, de l'édition de cartes postales, vœux, de fêtes, d'anniversaire, de la bijouterie, de la publicité, des cosmétiques et en règle générale de la présentation, de l'emballage et de l'expédition de petits objets et produits de faible poids et volume.

Il existe déjà différents paquets-poste dont certains sont vendus par les P et T. et qui d'une façon générale sont en cartonnage pré-plié et pré-découpés et qui sont mal adaptés en ce qu'ils sont trop volumineux pour des petits produits ou objets, peu esthétiques et dont la fermeture exige bien souvent l'utilisation de ruban adhésif et pour une meilleure présentation un papier d'emballage.

il existe également sur le marché des enveloppes de différentes tailles, matelassés ou non mais aucun des produits cités n'allient l'esthétique, le côté pratique et le service rendu au client.

La présente invention se propose de réunir le paquet-poste en y intégrant deux enveloppes. Cette invention est accompagnée d'un certain nombre d'accessoires qui par leurs introduction dans la partie paquet détermine le secteur commercial visé.

La présente invention qui va être décrite est présentée en tant que réalisation industrielle et présente des particularités essentielles qui apparaîtront dans les explications qui vont suivre et dans les dessins annexés qui représentent :

Figure 1 - pl.1/6 . Le paquet-poste accompagné de ses enveloppes, des adhésifs transfert, collages, des pré-découpe en pointillé des enveloppes, et des pré- pliages

Figure 2 - pl.2/6 . Une vue des coupes A.A1.A2.A3 selon les différentes formes du cadre intérieur.

Figure 3 - pl.2/6 . Une vue des coupes B.B1.B2.B3 selon les différentes formes du cadre intérieur.

Figure 4 - pl.3/6 . Représente un accessoire sous forme d'une plaque transparente en P.V.C ou autre matériau présentant les memes avantages et constituant la vitre du paquet.

Figure 5 - pl.3/6 . Représente un accessoire en carton plat comportant un pré-découpage en ovale qui peut être utilisé comme cadre passe partout dans les cas de photo portrait. Cet accessoire peut recevoir à la place du pré-découpage en ovale ,un pré-découpage en carré

Figure 6 - pl.3/6 . Représente un accessoire sous forme d'une carte postale, carte de vœux, de fantaisies, carte de visite, carte publicitaire qui reçoit une capsule transparente susceptible de recevoir un produit, un objet ou plusieurs objets en liaison avec le libellé ou la représentation de la carte.

Figure 7 - pl.4/6 . Représente un accessoire sous forme de carton plat comportant un pré-découpage sous forme de chevalet recevant un adhésif transfert et reçoit un pré pliage. Cet accessoire reçoit également deux adhésifs transfert.

Figure 8 - pl.5/6. Représente un accessoire en carton plat présentant une pré-découpe et un pré-plier pour constituer un calage pour un objet ou un produit quelconque.

Figure 9 - pl.5/6. Représente un accessoire sous forme de cadre supportant une plaque transparente ou un film recevant une impression en flexographie.

Figure 10- pl.6/6. Représente un accessoire comportant un cadre et des pré-découpes de différents thèmes pour créer une profondeur de champ dans le cas d'une insertion de plusieurs de ces cadres dans les fentes du cadre intérieur 9 en forme de soufflets.

Figure 11-pl.6/6. Représente un accessoire en carton plat supportant de l'adhésif en rouleau et des adhésifs transfert pour la fixation d'objets ou de produits. Cet accessoire reçoit également une pellicule de film étirable réutilisable.

La présente invention concerne un ensemble de dispositif pour paquet poste :

On peut voir Figure 1, une vue de dessus de l'invention qui comporte :
une enveloppe extérieure 1 en papier de faible grammage cette enveloppe reçoit des pré-plier 6 pour permettre la création de l'enveloppe extérieure en rabattant les

- cotés sur le paquet et la partie recevant l'adhésif transfert 7 et reçoit un pré-découpage en pointillé 5 qui s'arrête au niveau du collage 4 pour éviter un déchirement intempestif. L'enveloppe est fixé au paquet par collage 4 sur une petite largeur. L'enveloppe extérieure reçoit deux adhésifs transfert 7-1 qui permettent au destinataire de coller le paquet sur une surface soit horizontalement soit verticalement.
- 5
- une enveloppe intérieure 8 en papier classique de faible grammage ou un papier de couleur (papier cadeau). Cette enveloppe intérieure reçoit des pré- pliages 6 pour permettre la création de l'enveloppe en rabattant les cotés sur le paquet et la partie recevant l'adhésif transfert 7. L'enveloppe intérieure 8 reçoit un pré-
- 10
- découpage 5 en pointillé qui s'arrête au niveau du collage 4 pour éviter un déchirement intempestif. Cette enveloppe 8 est réunie à l'enveloppe 1 par collage sur une faible largeur entre l'extrémité coté paquet 8 et le pré-découpage 5 en pointillé. L'enveloppe intérieure
- 15
- 8 est légèrement plus petite que l'enveloppe extérieure 1. Dans le cas de la Figure 1 présentée le paquet est de très petite épaisseur. Lorsque l'épaisseur du paquet est plus importante l'enveloppe extérieure 1 et l'enveloppe intérieure 8 reçoivent un second pré- pliage
- 20
- légèrement plus important que l'épaisseur du paquet. Le cadre intérieur 9 peut être constitué en papier de faible ou de fort grammage, en carton plat de faible ou de fort grammage, en matière plastique, en polystyrène ou en un matériau présentant les memes
- 25
- qualités ou en bois. Les différentes formes de ce cadre intérieure 9 peuvent se présenter sous une forme plate, en U intérieure, en carré plein ou rectangle plein, ou, sous forme de soufflets. Le cadre intérieur 9 est réuni aux enveloppes intérieures et extérieures 8 et 1 par
- 30
- collage 4. Dans le cas de la figure 1 présentée la fenêtre du cadre intérieur 9 se confond avec le rebord de la coupe en biseau 2 du cadre extérieur 3. Cette fenêtre peut déborder de quelques millimètres sur les longueurs et les largeurs de la fenêtre du cadre
- 35
- extérieur 3 pour créer un cadre passe partout. La partie
- 40

non encollé du cadre intérieure ,présente entre le cadre intérieur 9 et l'enveloppe intérieure 8 une fente de faible largeur et de longueur égale à la longueur du paquet moins les largeurs des collages 4.Par cette fente
5 peut etre introduit une photo,une carte postale,de voeux, de fantaisie,une carte de visite ou un des accessoires cités dans la description et faisant partie de la présente invention et se présentant naturellement par cette fente.

10 Le cadre extérieur 3 se présente sous forme de cadre passe-partout dont la fenetre présente une coupe en biseau 2.Il est réuni par collage 4 au cadre intérieur 9.La partie non encollé entre le cadre extérieur 3 et le cadre intérieur 9 présente une fente
15 de faible largeur et de longueur égale à la longueur du paquet moins les largeurs des collages 4.Par cette fente peut etre introduit les accessoires cités dans la description et faisant partie de la présente invention et se présentant naturellement par cette fente .Le cadre
20 extérieur 3 peut etre en carton de faible ou de fort grammage,en carton contre collé,en matière plastique, en bois,en polystirène et selon les matériaux utilisés présenter des formes ou des dessins à ceux qui sont pratiqués sur les cadres pour tableaux.

25 Le cadre intérieur 9 dans le cas d'une forme en U intérieur,d'une forme en carré ou en rectangle réalisés en papier de fort grammage ou en carton de faible ou de fort grammage ou en matière plastique peut recevoir sur le coté non encollé une pré-découpe pour
30 créer une languette rabattable qui vient s'inscrire et se confondre sur les largeurs à la hauteur du collage 4 et sur la longueur à la hauteur du début de l'enveloppe intérieure 8.

La figure 2 et la figure 3 représentent les
35 différentes coupes des formes cités précédemment soit les coupes A et B,les coupes A1 et B1,les coupes A2 et B2,les coupes A3 et B3.

Les coupes A et B représentent les éléments du paquet réalisés en :

40 1 - Enveloppes

- 2 - Cadre intérieur en papier de faible ou de fort grammage ou en carton plat .
- 3 - Cadre extérieur en carton de faible ou de fort grammage plat

- 5 Les coupes A1 et B1 représentent les éléments du paquet réalisés en :
- 1 - Enveloppes
 - 2 - Cadre intérieur en forme de U intérieur
 - 3 - Cadre extérieur en carton de faible ou de fort grammage plat
- 10

- Les coupes A2 et B2 représentent les éléments du paquet réalisés en :
- 1 - Enveloppes
 - 2 - Cadre intérieur en forme de soufflets présentant des fentes sur le coté enveloppes pour l'introduction d'éléments présentés à la Figure 10.
 - 3 - Cadre extérieur en carton de faible ou de fort grammage plat
- 15

- 20 Les coupes A3 et B3 représentent les éléments du paquet réalisés :
- 1 - Enveloppes
 - 2 - Cadre intérieur en forme pleine
 - 3 - Cadre extérieur en carton de faible ou de fort grammage plat.
- 25

- Le mode de réalisation de l'invention est simple dans sa forme première et consiste en deux enveloppes 1 et 8 ,de deux cadres passe partout, intérieur et extérieur 9 et 3 qui sont découpés à l'aide de formes de découpes ainsi que les pliages 6 et les pré-découpes en pointilles 5 sont courantes dans le secteur de l'imprimerie.L'application des adhésifs transfert en 7 et 7-1 et les collages des éléments de la partie paquet sont également courant dans cette industrie.
- 30
- 35 Accompagnés d'un accessoire 10 sous forme d'une plaque transparente en P.V.C ,introduit dans la fente entre le cadre 3 et le cadre 9,il est alors crée un cadre photo qui sera recouvert par un papier cadeau (enveloppe 8) et d'une enveloppe 1 pour l'expédition
- 40 par voie postale.Pour un assemblage artisanale ,il suffit

d'un gabarit de la dimension de l'enveloppe 1 comportant un rebord enserrant les cadres 9 et 3. Les cadres 3 et 9 peuvent réalisés en une seule opération de moulage par injection en matières plastique ou en polystirène expansé ou autre matière similaire. La manière dont l'invention est susceptible d'application industrielle ressort directement de la description :

5
10 1 - Sous forme d'un cadre photo et des deux enveloppes accompagnés de l'accessoire 10 et des accessoires 13 14 et 15 pour le secteur de la photographie et de la carte postales, carte de vœux, fantaisies etc..

15 Avec un cadre intérieur 9 de plus grande épaisseur accompagnés de l'accessoire 10 ou 21 et 20 et de l'accessoire 12 accompagnant une carte postale, une 20 carte de vœux, fêtes, anniversaire ou fantaisie le secteur de l'édition des produits cités ou celui des secteurs de l'industrie en général concernés par l'envoi en paquet poste d'échantillon de produits d'objets de petite dimension accompagnant le libellé publicitaire.

L'intérieur du paquet-poste, le dessus et les cotés peuvent recevoir un flochage ainsi que les accessoires 13, 15 et le support, 11 ainsi que le support des formes pré-découpés en 18 et 19.

RE V E N D I C A T I O N S

1. Dispositif pour l'emballage et l'expédition de
petits objets, caractérisé en ce qu'il comprend :
- 5 - au moins une enveloppe extérieure (1)
comportant des volets repliables délimités par des
lignes de pré-plies (6) ;
- 10 - au moins un cadre intérieur (9) collé sur
l'un des volets repliables et déterminant une fente
avec ce dernier, ledit volet étant séparable de
l'enveloppe extérieure (1) par une ligne de déchirage.
(5).
2. Dispositif suivant la revendication 1, caractérisé
en ce qu'un cadre extérieur (3) est associé au cadre
15 intérieur (9) en déterminant une seconde fente avec
ce dernier.
3. Dispositif suivant l'une quelconque des
revendications 1 et 2, caractérisé en ce qu'il
comporte une enveloppe intérieure (8) assemblée
à l'enveloppe extérieure (1) par collage le long
20 de la ligne de déchirage (5)
4. Dispositif suivant l'une quelconque des
revendications 1 à 3, caractérisé en ce que
l'enveloppe intérieure (8) est d'une dimension
inférieure à l'enveloppe extérieure (1).
- 25 5. Dispositif suivant l'une quelconque des
revendications 1 à 4, caractérisé en ce qu'une
feuille protectrice transparente (10) est engagée
dans l'une ou l'autre des fentes.
- 30 6. Dispositif suivant l'une quelconque des
revendications 1 à 5, caractérisé en ce que
l'épaisseur du cadre intérieur (9) est variable.
- 35 7. Dispositif suivant l'une quelconque des
revendications 1 à 6, caractérisé en ce que le
cadre intérieur ((9) dans le cas d'une forme en
U intérieur) reçoit sur le côté non encollé
une pré-découpe créant une languette rabattable.

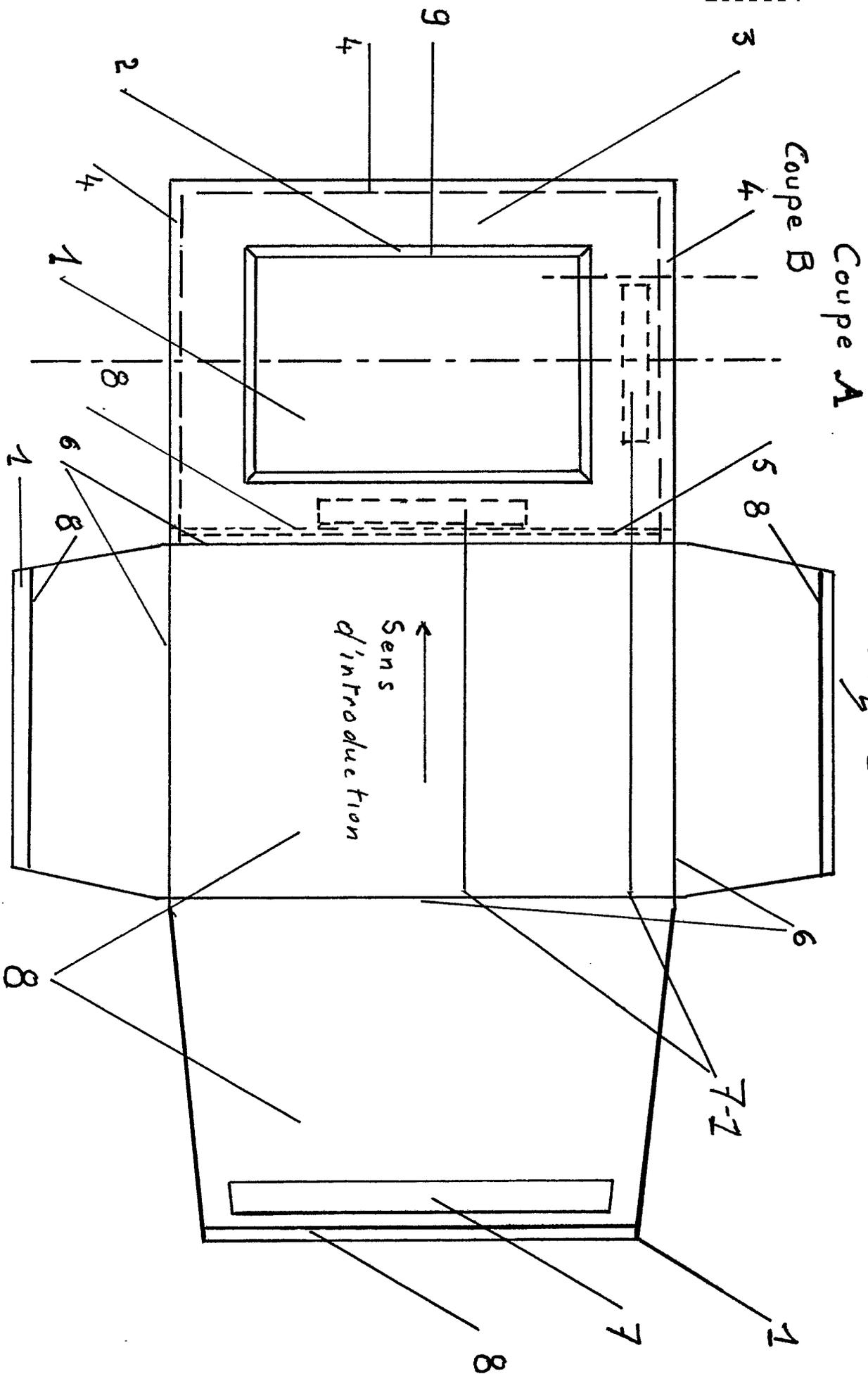
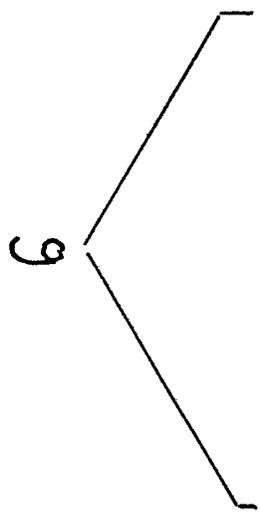
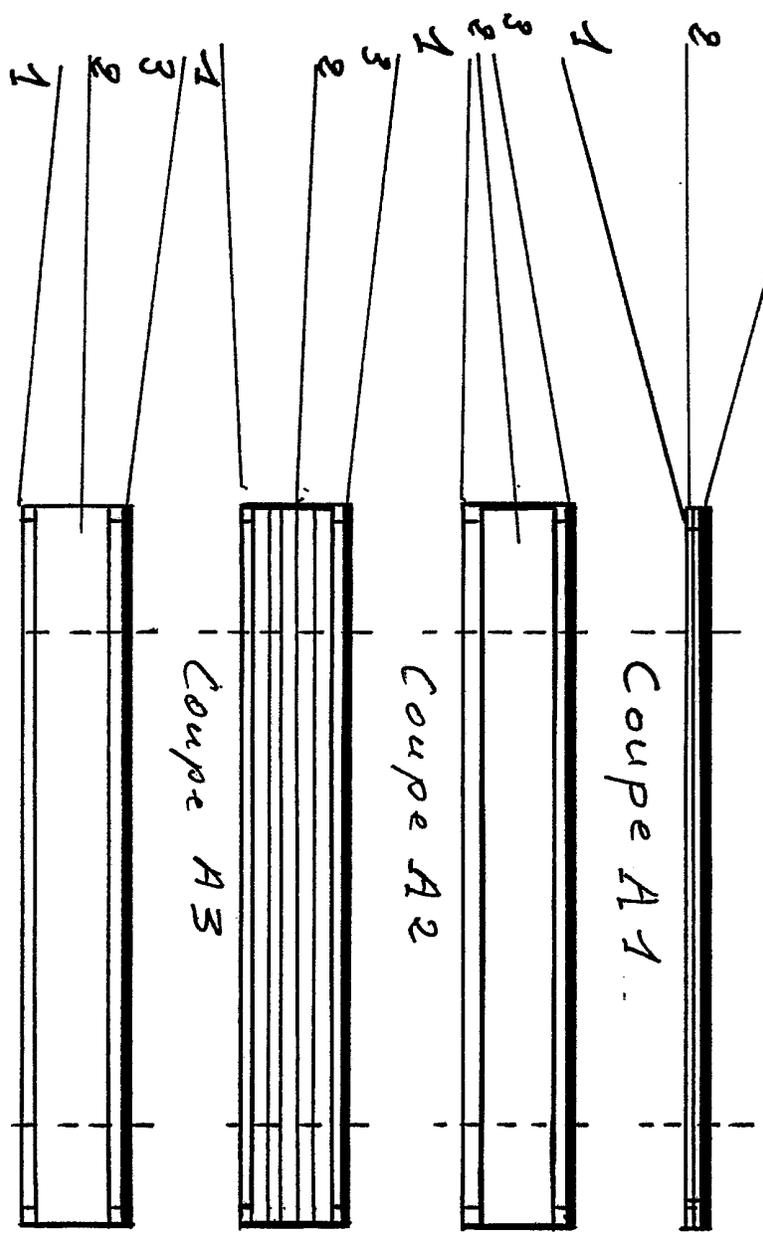
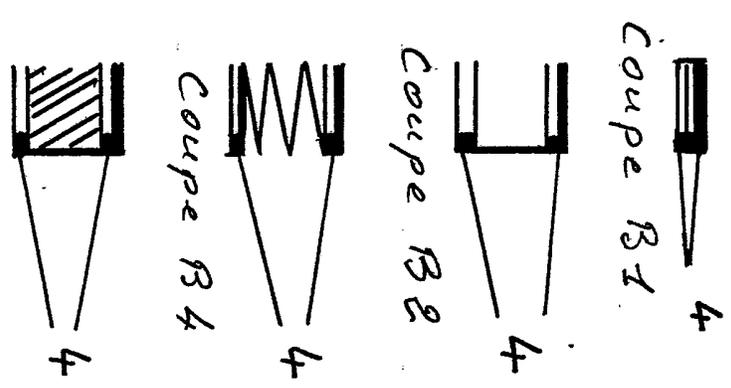


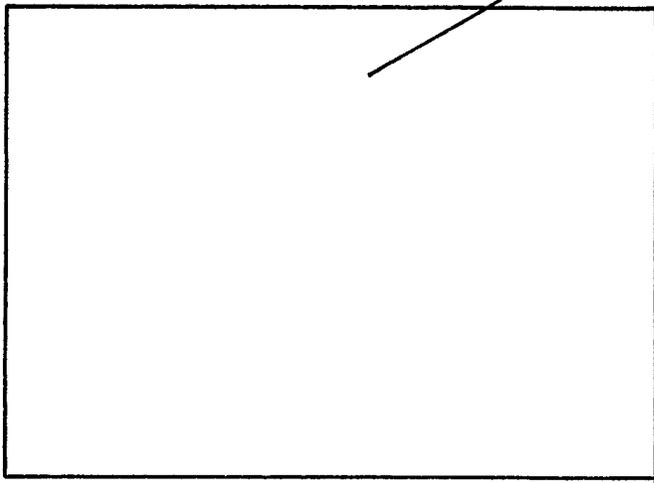
Fig 1

Fig 2
Coupe A



P. 2/6
Fig 3
Coupe B





10

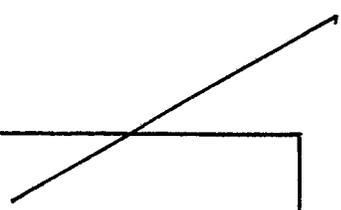
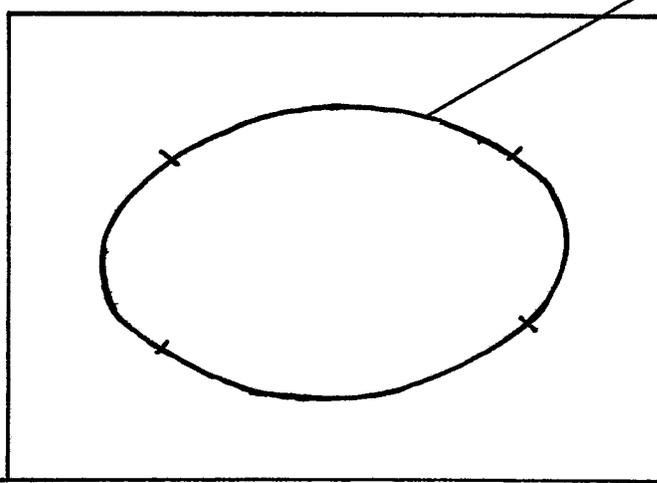


FIG 4



11

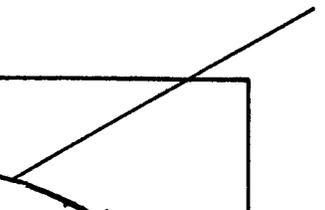


FIG 5

P. 3/6

Fig 6

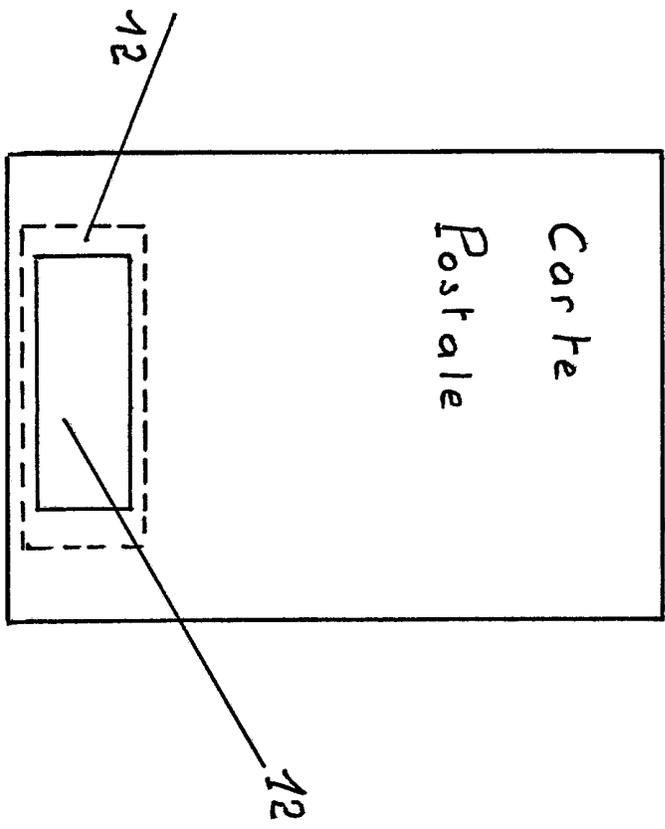
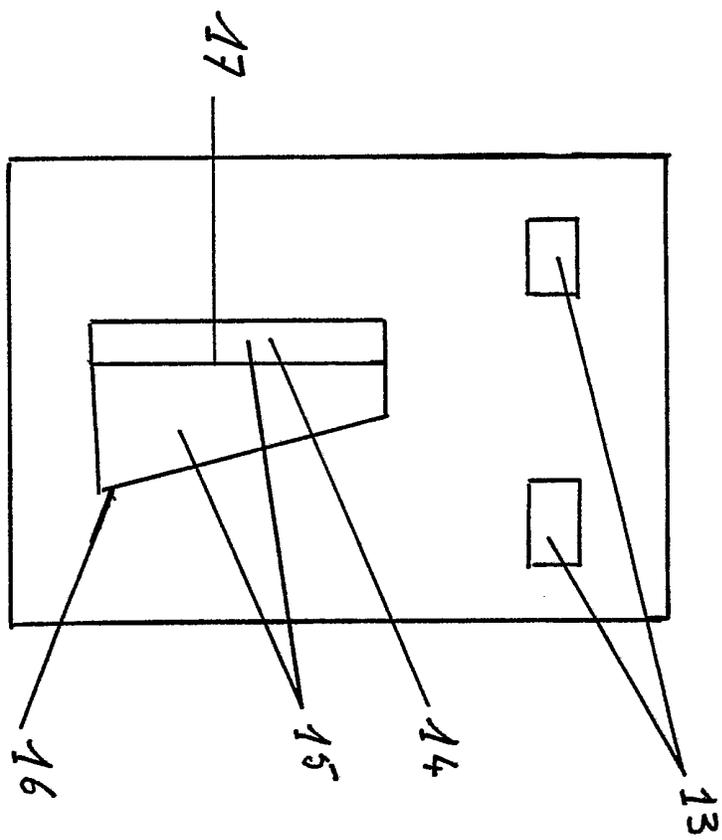


Fig 7



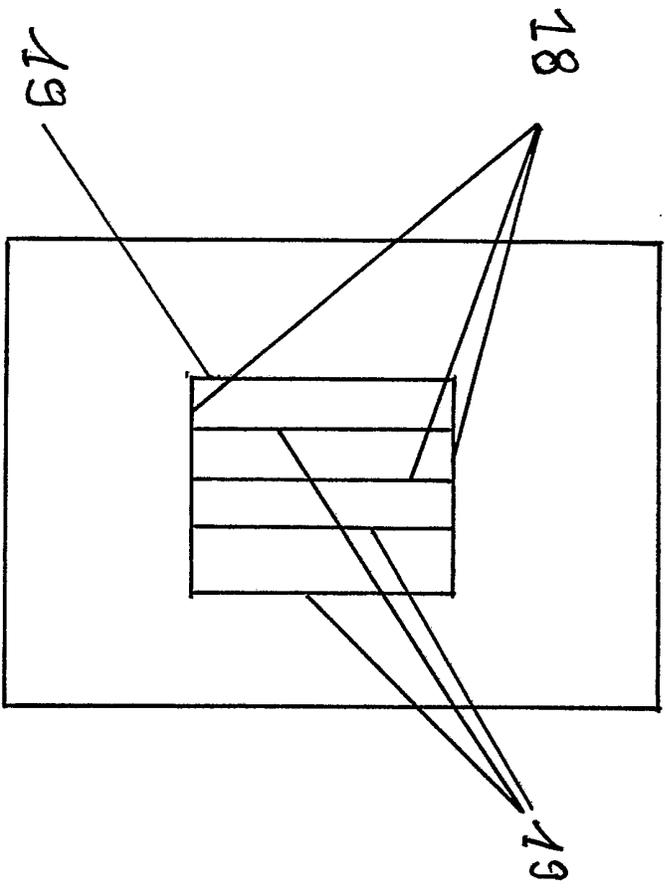


Fig 8

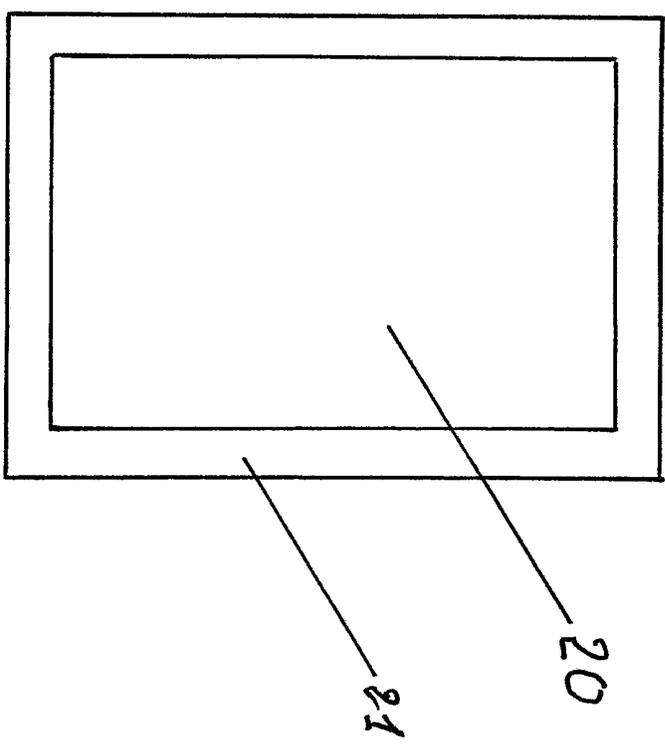


Fig 9

Fig 10

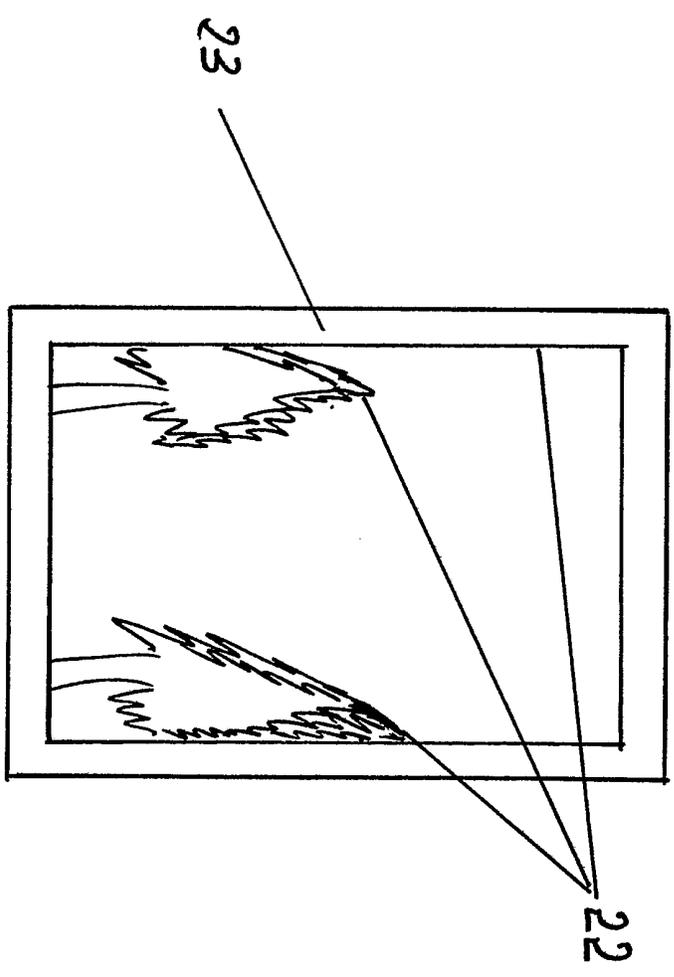
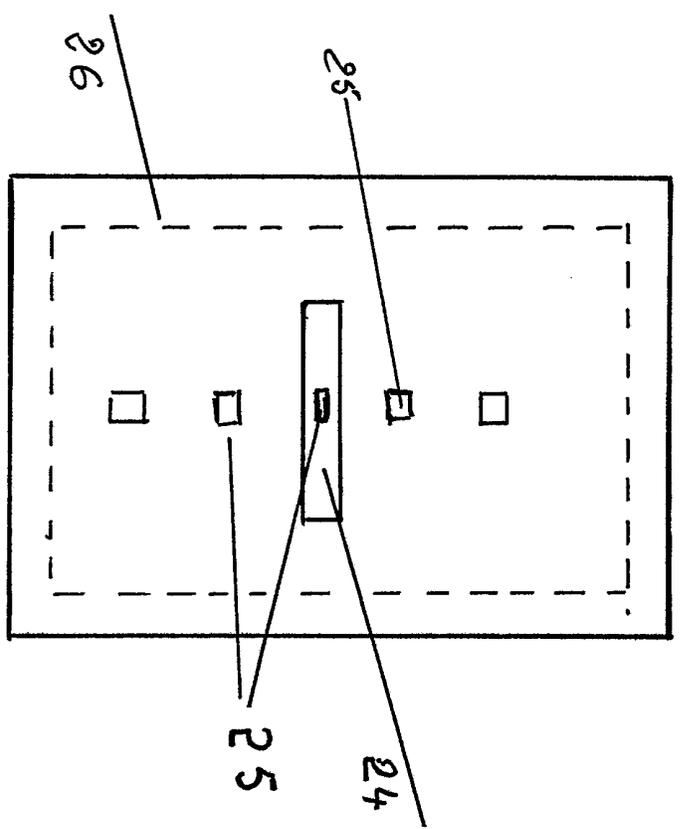


Fig 11



INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE
établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FR 8916153
FA 438204

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
A	US-A-2975956 (ROBINSON ET AL.) * figures 1-6 * ---	1
A	DE-U-7931677 (LABO EST-COLOR) * page 1, lignes 1 - 5 * * page 4, lignes 10 - 19; figures 1, 2 * ---	1
A	GB-A-479472 (NORFOLK STUDIO) * page 1, lignes 21 - 28 * * page 5, lignes 72 - 93; figure 2 * ---	1
A	US-A-3762630 (BRAZNELL) * colonne 4, ligne 65 - colonne 5, ligne 32; figures 15, 16 * -----	1, 3, 4
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
		B65D
Date d'achèvement de la recherche		Examineur
06 AOUT 1990		SPETTEL, J. D. M. L.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>		

EPO FORM 1503 03.82 (P0413)